

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE**

Date d'affichage :  
21 06 2021

**DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE**

Date de convocation :  
16 06 2021

L'an deux mille vingt et un, le 21 juin à dix huit heure trente, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, convoqué le 16 juin 2021 ; faisant suite au comité du 14 juin, convoqué le le 3 juin, au cours duquel le quorum n'a pas été atteint ainsi conformément à l'article 9.3 des statuts du SMDL ; s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, sous la présidence de Monsieur Etienne CORDIER, PRESIDENT

Nombre de délégués :

En Exercice : 12  
Présents : 6  
Votants : 6  
Absents :  
Excusés : 6

**PRESENTS :** M CORDIER Etienne, M BARBERET Emmanuel, M DECOTE Yves, M GOUNAND Alain, M MEUGIN Olivier, M PICHON Jean Claude

**EXCUSES :** M DAVID Franck ; FASSETNET Jérôme ; Mme CALINON Séverine M BAUD Jean Baptiste, M RYAT Thomas, M THIEBAUD Pierre, M VUILLET Christian,

**SECRETARE DE SEANCE :** M MEUGIN Olivier

**21 – 10 DM 1 opérations d'ordre**

Le Syndicat a entrepris une démarche de mise à jour des biens inscrits à l'inventaire. Des ajustements dans le tableau des amortissements afin de le mettre en conformité avec les règles définies en matière d'amortissement ont été réalisées et impliquent de procéder à des opérations d'ordre. Les opérations concernées sont les travaux du déversoir à Nevy les Dole et les subventions des travaux Confluence.

• Répartition des crédits pour assainissement des écritures d'amortissement :

	Article	BP 2021	DM	Après DM
Dépenses de fonctionnement	673/042	0	+ 71 000	71 000
	6811/042	53 000	+ 21 000	74 000
	023	880 442	- 92 000	788 442
Recettes d'investissement	13911/040	0	+ 71 000	71 000
	28051/040	53 000	+ 21 000	74 000
	021	880 442	- 92 000	788 442

Les études et travaux imputés au chapitre 23 (immobilisations en cours) achevés au 31/12/2020 sont intégrées au chapitre 21 (immobilisations corporelles) en procédant à des opérations d'ordre. Les opérations concernées sont la restauration des seuils sur la Clauge à Goux et l'aménagement du déversoir à Nevy les Dole.

• Ajustement des crédits pour intégration des études et travaux :

	Article	BP 2021	DM	Après DM
Dépense d'investissement	2312/041	120 000	+ 67 000	187 000
Recette d'investissement	2031/041	120 000	+ 67 000	187 000

Le comité syndical, après avoir délibéré,

**APPROUVE** la décision modificative proposée.



Pour extrait conforme,  
A Dole, le 21 juin 2021,  
Le Président du Syndicat Mixte Doubs Loue,

  
**M Etienne CORDIER**